



Rete europea degli Enti Locali per la pace in Medio Oriente
Network of European Local Authorities for peace in the Middle East
Réseau des collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient
Red Europea Autoridades Locales por la paz en Medio Oriente
Netzwerk von europäischen lokalen Behörden für den Frieden im Nahen Osten

Déclaration Finale

2008

l'année européenne du dialogue interculturel
60° anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme
sous le Haut Patronage du Président de la République italienne
Giorgio Napolitano

III Conférence

du Réseau des Collectivités Locales Européennes
pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO)

25-27 septembre 2008 – Venise

*Faisons la paix
au Proche-Orient.*

Déclaration Finale

Les villes et les gouvernements locaux d'Europe réunis à Venise à l'occasion de la Troisième Conférence Européenne des Collectivités Locales pour la Paix au Proche-Orient, sous le Haut Patronage du Président de la République italienne, Giorgio Napolitano, avec le patronage du Parlement européen, du Ministère italien des affaires étrangères, du Comité des Régions, du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, du Conseil des Communes et des Régions d'Europe et de l'Association Mondiale des "Cités et Gouvernements Locaux Unis" (CGLU) ;

quinze ans après la signature des Accords d'Oslo, et à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de l'Année européenne pour le dialogue interculturel ;

inquiets face à la constante détérioration de la situation au Proche-Orient, face aux graves répercussions que la situation dans cette région peut engendrer en Europe et face à l'immobilisme de la diplomatie internationale et des institutions qui auraient dû, il y a déjà longtemps, mettre fin à cette tragédie ;

cohérents par rapport aux valeurs et aux idéaux inscrits dans nos constitutions nationales , dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ;

après un long et passionné échange d'idées et de points de vue qui a permis de mettre en lumière l'ensemble des problématiques de la région et de faire ressortir de nombreuses propositions ;

après avoir écouté l'émouvant appel des parents des victimes palestiniennes et israéliennes à intervenir, et à mettre fin à toute sorte de violence, aux violations des droits humains et à reconnaître à toutes les femmes, à tous les hommes et à tous les enfants des deux peuples une égalité en dignité et en droits ;

réaffirment leur solidarité avec les familles de toutes les victimes de ce conflit et s'engagent à rechercher des réponses concrètes et constructives;

rappellent l'importante "Déclaration de Venise " signée par le Conseil européen du 13 juin 1980, dans ce même Palais des Doges, par laquelle les Etats membres de la Communauté Européenne, pour la première fois, estimaient que les liens traditionnels et les intérêts communs qui unissent l'Europe au Moyen-Orient lui impose de jouer un rôle particulier et lui commande d'œuvrer de manière plus concrète en faveur de la paix" " sur la base des résolutions de l'ONU 242 et 338 et réaffirme « la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territorial qui est maintenue depuis le conflit de 1967, et également sur une partie du Sinäï ».

adressent un puissant appel à l'Union Européenne, à ses institutions et aux Etats membres, afin de renforcer rapidement leur engagement politique et ce, afin de mettre fin à ce conflit et aux souffrances des populations touchées et prévenir ainsi d'autres guerres, violences et actes de terrorisme ;

demandent aux institutions européennes et nationales de ne pas sous-estimer la volonté des villes et des gouvernements locaux européens à participer activement à cet effort par des projets contribuant de façon significative à poser les bases d'une paix juste et durable, à promouvoir le dialogue, la reconnaissance et la compréhension réciproques, à diffuser la culture de la paix, des droits humains et de la réconciliation ;

accueillent le puissant appel des municipalités palestiniennes et israéliennes à multiplier les relations et les initiatives de solidarité, d'amitié et de coopération avec les municipalités européennes afin de casser la logique d'isolement et combattre la peur ;

invitent toutes les villes et les gouvernements locaux européens à assumer un rôle actif pour l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient : tous, quelles que soient leurs tailles, leurs orientations politiques, leurs ressources, ont en ce sens un rôle à jouer ;

Toutes les collectivités ont la possibilité de faire quelque chose d'utile et d'irremplaçable :

1. Renforcer le dialogue et la connaissance mutuelle avec le peuple palestinien et avec le peuple israélien ;

2. Favoriser la recomposition et non l'éclatement de la société palestinienne ;
3. Reconstruire la confiance et l'espoir dans la paix en brisant l'isolement et en développant une solidarité concrète ;
4. Aider au soulagement des souffrances des victimes innocentes du conflit ;
5. Veiller sur les violations des droits humains et veiller au respect de la dignité et des droits humains dans chacun des deux peuples ;
6. Soutenir les familles des victimes et les forces de paix au sein des deux peuples ;
7. Développer la coopération avec les collectivités locales israéliennes et palestiniennes en faveur de la paix au Proche-Orient ;
8. Coopérer avec les organisations de la société civile européenne engagées pour la paix au Proche-Orient ;
9. Sensibiliser les citoyens européens aux problèmes du Proche-Orient afin qu'ils s'impliquent dans des initiatives de paix et de solidarité auprès de chacun des deux peuples ;
10. Solliciter les gouvernements européens et l'Union Européenne afin qu'ils soutiennent la coopération décentralisée, bilatérale et trilatérale, en vue de l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient ;
11. Renforcer l'engagement politique des gouvernements européens et de l'Union Européenne en vue de l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient.
12. Renforcer et élargir le réseau des Collectivités Locales européennes pour la paix au Proche-Orient ;

Conscients des conditions inacceptables des villes, des villages et des municipalités palestiniennes lesquelles ne peuvent plus assurer les services les plus essentiels à leurs citoyens ;

Conscients du capital d'expérience acquis par les collectivités locales européennes au cours de ces derniers vingt ans de coopération décentralisée avec les Territoires Palestiniens, à la fois dans les interventions d'urgence et dans les projets de long terme ;

Nous nous engageons à poursuivre et à développer davantage nos petits comme nos grands projets de solidarité, de coopération et de dialogue, dont la réalisation a été possible grâce à la générosité des citoyennes et des citoyens européens ;

Nous nous engageons à développer la coopération avec les organisations et les réseaux de la société civile européenne pour sensibiliser davantage les citoyens et accroître ainsi le nombre, la qualité et l'efficacité des interventions ;

Nous nous engageons à réaliser le plan d'action suivant, lequel comprend un ample champ d'action en Europe et au Proche-Orient :

En Europe:

Campagne pour la sensibilisation et l'implication des villes et des citoyens européens.

À réaliser en coordination avec l'ensemble des collectivités locales, des gouvernements locaux, des associations de pouvoirs locaux et des organisations de la société civile et les institutions intéressées. Cette campagne pourra inclure également le projet d'une tournée européenne d'artistes palestiniens et israéliens.

Campagne de pression auprès de l'Union Européenne et des Etats membres vouée à renforcer l'initiative politique de l'Europe et à soutenir la coopération décentralisée, bilatérale et trilatérale, en faveur de la paix au Proche-Orient. Certaines initiatives seront organisées avec, en ligne de mire, les prochaines élections européennes. Le programme prévoit aussi l'organisation d'une grande journée européenne des villes pour la paix au Proche-Orient

Au Proche-Orient:

Organiser une grande mission des collectivités locales européennes pour la paix, en Israël et en dans les Territoires Palestiniens occupés. « 100 villes européennes pour la paix au Proche-Orient ».

Un projet trilatéral de paix dans lequel les Européens souhaitent aller à la rencontre des populations et des collectivités locales pour mieux comprendre ce qu'il faut faire et pour commencer à agir. Nous nous donnons le devoir de nous rendre au Proche-Orient afin de voir, comprendre et connaître.

Campagne des Jeunes pour la paix

Un projet trilatéral de paix avec au centre une large implication pour donner la parole aux jeunes israéliens, palestiniens et européens afin de faire ensemble un pas vers le futur, vers la culture de la paix, des droits humains, de la non violence et de la réconciliation.

Développer les partenariats et les jumelages avec les villes palestiniennes et israéliennes engagées pour la paix au Proche-Orient.

"Adopter" une communauté, un village ou une ville palestinienne pour faire face à l'émergence humanitaire, en étroite partenariat avec les citoyens et les organisations de la société civile. Soutenir les programmes d'appui institutionnel des collectivités locales palestiniennes. Lancer une campagne de promotion des coopérations avec les collectivités locales israéliennes et les collectivités locales palestiniennes.

Euro-Coopération (EuroGaza-EuroBethléem-EuroNaplouse)

Un programme pour accroître la qualité des projets de coopération décentralisée. Créer des réseaux européens de villes qui travaillent ensemble en direction de la même ville palestinienne ou israélienne afin de partager les expériences et promouvoir des projets communs.

* * *

Le Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient a décidé également de :

Poursuivre la collaboration avec l'Alliance Municipale pour la paix (MAP) pour contribuer efficacement au processus de paix entre le peuple israélien et le peuple palestinien ;

Encourager les projets en faveur de la paix au Proche-Orient des collectivités locales européennes dans le cadre « de la coopération ville à ville de l'alliance des civilisations »

Soutenir la création d'un comité international en faveur de la reconnaissance de la vieille ville d'Hébron au Patrimoine mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO ;

Soutenir la création d'un festival international de musique universitaire à Jérusalem, dont la première édition aura lieu les 10, 11 et 12 octobre 2009 ;

Soutenir la campagne en faveur des villages palestiniens qui sont le plus souvent oubliés par la coopération internationale ;

Soutenir le développement d'un programme pour promouvoir la culture de paix fondée sur l'engagement des artistes Palestiniens et Israéliens.

Cet agenda de travail ne pourra être réalisée que grâce à la contribution de chacun. Chaque collectivité, chaque pouvoir local, chaque association et chaque institution qui souhaite contribuer directement à la construction de la paix au Proche-Orient a un rôle central et irremplaçable à jouer.

Le Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient salue la volonté du Parlement Européen, du PNUD, du Comité des Régions de l'Union Européenne et du Congrès des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe à poursuivre la coopération pour promouvoir la paix entre Israéliens et Palestiniens.

Le Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient prend la responsabilité de coordonner ces activités en coopération étroite avec tous les acteurs concernés. Pour ce faire, après plus de huit ans de travail informel, le Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient décide de se transformer en association pour renforcer et élargir l'implication des collectivités locales et pouvoirs locaux européens pour la paix au Proche-Orient.

Venise, 27 novembre 2008

La Conférence a été organisée par le Réseau des collectivités locales européennes pour la Paix au Proche-Orient et par les organisations suivantes : la Coordination italienne des collectivités locales pour la paix et les droits humains (Italie), la ville de Venise (Italie), la Provence de Venise (Italie), le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP, France), Cités Unies France (France), le Fond catalan pour la Coopération et le développement (Espagne), le Fond andalou des villes pour la solidarité internationale (Espagne), la Province de Barcelone (Espagne), la Communauté Urbaine de Dunkerque (France). Avec le haut patronage du Président de la République italienne, Giorgio Napolitano, du Parlement Européen, du Ministère italien des Affaires Etrangères, du Congrès des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe et de l'organisation mondiale des villes et gouvernements locaux (CGLU), en coopération avec le Comité des Régions de l'Union Européenne, le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), l'Association nationale des villes israéliennes (ULAI), l'Association des villes palestiniennes (APLA), l'Alliance Municipale pour la paix (MAP), la Commission de la diplomatie des villes de CGLU, la Commission Méditerranée de CGLU, la Commission coopération décentralisée de CGLU, la Commission des objectifs de développement du millénaire de CGLU, l'Union des Provinces

italiennes (UPI), l'Association nationale des municipalités italiennes (ANCI), la section italienne du Conseil des municipalités et régions (AICCRE), la conférence des présidents de l'Assemblée législative et des provinces autonomes (Italie).

Le site officiel de la conférence est www.citiesforpeace.eu

Pour plus d'informations:

Coordination italienne des collectivités locales pour la paix et les droits humains
via della Viola 1 (06100) Pérouse (Italie) - tel. 075/5722148 - fax 075/5721234
email: info@entilocalipace.it – www.entilocalipace.it

Cités Unies France

9 rue Christiani (75018) Paris - tel: +33 (0)1 53418187 – fax +33 (0) 1
53418141
email: s.giovetti@cites-unies-france.org - www.cites-unies-france.org

Fonds catalan pour la Coopération et le développement

Via Laietana 33, 9é 2° (08003) Barcelone- tel.+34 934122602 - fax.+34 93
3019088
Email: fonscat@pangea.org - www.fonscatala.org

Provence de Barcelone

C/ Còrsega 273- 279 2n. (08008) Barcelona (Spain)- T +34 93 4049321 F +34
93 4022473
Email: dri.diplomaciam@diba.cat - www.diba.es

Fond andalou des villes pour la solidarité internationale

C/ Morería 2 - 1°. 14008 - Córdoba - tel: +34 957 497183 - fax: +34 957
463810
Email: famsi@andaluciasolidaria.org - www.andaluciasolidaria.org